et, à la sainte messe et dans leurs visites au Saint-Sacrement, ils s'unissaient ensemble à la prière de JÉSUS-CHRIST, non seulement pour leurs demandes personnelles, mais encore pour les principaux besoins de l'Église et pour tous les intérêts de son divin Cœur.

L'ardeur des Scolastiques de Vals à adopter cette pratique nouvelle et la très vive sympathie qu'elle dut exciter chez tous les Religieux de la Compagnie, ressortent avec éclat de la rapidité de sa diffusion parmi nous et au dehors, de l'accueil empressé que lui firent les communautés religieuses d'hommes et de femmes, et de la ferveur qui renouvela les âmes dévouées à nos ministères, les enfants surtout de nos collèges et les membres de nos Congrégations de la Sainte-Vierge.

" Ce n'est pas sans une inspiration divine — écrivait en 1878 notre Pape actuel, alors archevêque-évêque de Pérouse — ce n'est pas sans une inspiration divine qu'à une époque de notre histoire religieuse si remarquable par la fondation des deux grandes Associations, qui se nomment la Propagation de la Foi et les Confréries de Saint Vincent-de-Paul, le P. Gautrelet entreprit l'Apostolat de la Prière. "

Si larges que fussent ces grandes Associations (de la Propagation de la Foi et des Conférences), elles étaient l'une et l'autre limitées par leur but, ou impraticables pour des religieux et des prêtres, qui pourtant par leur zèle généreux pouvaient devenir les soutiens les plus précieux des Œuvres du zèle.

L'Apostolat de la Prière ou la Ligue du sacré Cœur de JÉSUS appelait à lui tous les chrétiens : riches et pauvres, dévots ou indifférents, religieux ou séculiers ; il n'imposait point des pratiques incommodes ; ne faisait point double emploi avec les Œuvres ou Associations de piété déjà établies ; par les moyens les plus simples, il invitait à une vie catholique plus pleine, soit dans le monde, soit dans le cloître ; il réunissait tous les cœurs catholiques, plus étroitement resserrés entre eux par les liens d'une union toute fraternelle, dans l'amour du Cœur de JÉSUS.

Aussi n'est-il pas surprenant que, dès l'année 1847, le T. R. P. Roothaan ait encouragé le fondateur et concédé la participation des mérites de la Compagnie à "une Œuvre si conforme au conseil du divin Maître : *Rogate Dominum messis, ut mittat operarios...*"

A son tour, en 1861, le T. R. P. Beckx écrivait au P. Ramière : " C'est une consolation pour moi de consentir bien vite à votre requête et de sanctionner l'approbation donnée par mon prédécesseur, le P. Roothaan, aux efforts et au zèle de nos Religieux pour propager l'Apostolat de la Prière."

Les grands Ordres, les Congrégations religieuses et beaucoup d'Institutions de piété adoptèrent l'Apostolat dès la première heure, et lui accordèrent la participation à leurs mérites, à leurs prières et à leurs bonnes œuvres.